

Loi anti-inflation

du Nord. La société Chevron, filiale d'Exxon, n'avait pas envie de risquer des capitaux dans le développement. Mais le gouvernement britannique l'y a décidée, en lui disant qu'il ne lui imposerait rien d'autre que les traditionnelles redevances si elle s'engageait à amortir d'abord ses dettes. Et c'est ainsi que Chevron a amorti sa dette en quatre ans et deux mois.

Le gouvernement a alors appliqué son importante taxe sur les superprofits pétroliers, mais la population du Royaume-Uni retire autant de son pétrole que les Arabes, qui ont procédé par la voie de la nationalisation. Tout socialiste qu'il soit, le gouvernement du Royaume-Uni a adopté la formule de l'amortissement accéléré, qui donnera à ce pays du pétrole bon marché, alors qu'ici nous sommes contraints de payer le pétrole albertain \$11 le baril.

J'ai donné cet exemple, c'est pour faire voir que les entreprises ont autant de torts que le gouvernement. Lorsque j'ai proposé cette solution en 1974 à l'ex-ministre des Finances, il l'a fait étudier par ses services puis il a répondu que l'idée était bonne, mais que malheureusement ce n'est pas de cette façon que les sociétés assurent leur financement. Eh bien, voilà exactement ce que je dis. Il faut que quelqu'un prenne l'initiative de proposer cette formule. Je répète qu'elle a des précédents au Canada.

Il s'agit là d'un facteur d'inflation, monsieur l'Orateur. Celui qui achète une maison \$50,000 demande qu'on le soulage du fardeau de \$150,000 d'intérêts qu'il se met sur le dos. C'est la même chose dans le cas des entreprises, qui auront à payer des milliards de dollars sur un investissement de deux milliards. La situation est la même pour toutes les activités exigeantes en capital. La province de Québec s'est engagée dans le fantastique projet de la Baie James, qui va lui coûter dans les 20 milliards. Je pense à tous les projets demandant des capitaux élevés dans lesquels il va falloir nous lancer d'ici 30 ans. Si nous suivons le mode de financement actuel, les intérêts représenteront environ 75 p. 100 des coûts. Voilà le facteur inflationniste qui écrase nos jeunes citoyens, nos jeunes agriculteurs et nos entreprises.

A ceux qui disent qu'il n'y a pas de solution, j'affirme qu'il y en a une et qu'elle consiste dans le simple bon sens. J'ai déjà dit bien des fois à la Chambre qui si ces deux genres de propositions ne donnent pas quelques idées au gouvernement, je puis proposer encore bien d'autres solutions dans la même veine dont la valeur a déjà été prouvée ailleurs.

Tout le monde sait que l'une des dernières découvertes dans le cadre de l'audacieux projet BRAE, au large des îles Orcades, dans la Mer du Nord est l'œuvre de sociétés canadiennes pour lesquelles la recherche de gaz et de pétrole n'aurait pas été rentable au Canada à cause des lois fiscales adoptées par les provinces et le gouvernement fédéral après la présentation du budget de 1974 de M. Turner. Ces sociétés savent qu'elles recouvreront tout l'argent qu'elles ont investi dans ce gisement de pétrole dans environ quatre ans parce que le gouvernement intéressé ne leur demandera pas d'impôt tant qu'elles n'auront pas acquitté leur dette. L'entreprise n'obtiendra pas d'argent non plus, mais dans quatre ans, elle possédera et exploitera un important gisement pétrolier. Les habitants du Royaume-Uni toucheront environ 60 p. 100 des bénéfices réalisés, une autre partie servira à acquitter les frais d'exploitation et les sociétés canadiennes conserveront environ 25 p. 100.

La plupart des Canadiens n'ont jamais entendu parler de ces sociétés canadiennes qui sont obligées d'aller exploiter les ressources de la Mer du Nord sous la direction d'un

gouvernement européen qui a un peu de bon sens et qui se rend compte que ce sont les taux d'intérêt qui nuisent à ces sociétés, comme à tout le monde. Un gouvernement socialiste européen a décidé de faire baisser le taux d'inflation en s'attaquant au vrai problème, c'est-à-dire aux taux d'intérêt, non en appliquant de façon générale une solution miracle quelconque qui résout tous les problèmes à la fois, mais ne s'attaquant à chaque cas, en accordant tantôt des contrats tantôt des concessions spéciales, comme dans le cas du projet que j'ai mentionné. A mon avis, c'est ce que le gouvernement canadien devrait faire au lieu de forcer le ministre des finances à essayer d'appliquer un programme qui ne peut pas fonctionner. Le ministre devrait se pencher sur ces diverses propositions qui visent à la cause fondamentale de la hausse actuelle des prix, c'est-à-dire à la poussée qui s'exerce sur les prix. Le gouvernement et les taux d'intérêt font monter les coûts.

Ce n'est ni la première, ni la dernière fois que je mentionne mon troisième exemple. Étant donné que les syndicats se préoccupent tellement des conséquences que pourrait avoir la suppression par le gouvernement des libertés pour lesquelles ils se sont battus pendant 200 ans, c'est-à-dire le droit aux négociations collectives, le gouvernement devrait leur dire: «Discutez de la situation avec le patronat; les torts sont des deux côtés; essayez de résoudre vos problèmes ensemble.» Ceux qui ont suivi les négociations ouvrières-patronales pendant les 25 dernières années se rendent très bien compte que ces négociations se font maintenant selon des procédés ridicules et officiels qui coûtent aux travailleurs bien plus d'argent qu'ils ne le devraient et qui font du tort et aux consommateurs et au monde des affaires.

En d'autres termes, ces négociations ne finissent que trop souvent en grèves futiles et inutiles qui font du tort à tout le monde. A présent que les travailleurs s'inquiètent d'avoir perdu leurs droits à la négociation collective, et que les hommes d'affaires s'inquiètent d'avoir perdu la liberté qu'ils avaient, depuis l'application de ces réglementations, n'est-il pas temps d'examiner chaque secteur d'activité pour voir ce qu'on peut faire?

A l'appui de ce que je viens de dire, monsieur l'Orateur, j'aimerais apporter certaines preuves tangibles. Si l'on examine chaque secteur d'activité au Canada et que l'on compare la productivité au cours des 25 ou 30 dernières années, et c'est ce que nous avons fait, et si l'on mesure la productivité provenant des investissements de capitaux et de la main-d'œuvre, on constate qu'il y a un pourcentage constant qui se répète dans toute l'histoire d'un secteur d'activité donné. Si l'on utilisait cette formule de productivité au lieu d'avoir recours aux grèves, on pourrait se passer de grève, car les gens sauraient à l'avance la part qu'il leur revient. Tout ce que l'on aurait à faire serait de négocier à l'occasion, de manière à s'assurer que ce pourcentage obtenu correspond au montant investi dans l'opération.

Nous en avons de nombreux exemples. Si le ministre des Finances veut bien donner au ministre du Travail la possibilité de jouer le jeu, de se lever de son fauteuil et de se servir de l'expérience accumulée à l'heure actuelle, à la fois par le patronat et par les travailleurs, dans certaines industries, qu'il lui donne la chance d'introduire le genre de mesure qui permettrait à tous les futurs contrats d'être basés sur le refus de la grève, mais de baser les négociations sur la productivité et sur la sécurité d'emploi. Les pensions et assurances seraient transférables, et les travailleurs contrôlèrent les nouveaux emplois. Il y a de nombreuses autres choses qui pourraient être faites comme elles le sont dans des cas isolés, et qui ne sont pas négoc-